

RÉGIONS QUÉBÉCOISES À L'HEURE DE LA CHINE

La conclusion à laquelle arrive *Ligne directe Québec Chine* suite à l'étude du marché de l'environnement dans certaines villes chinoises est que création de six régions de développement au Québec permettra aux québécois d'agir rapidement à la construction de leur économie verte.

L'élection au suffrage universel donnera aux présidents des régions de développement la légitimité et la représentativité nécessaires dans leurs relations commerciales avec leurs partenaires chinois.

Le transfert de pouvoirs du provincial et du fédéral au profit des régions en matière de R&D, de transferts technologiques, de financement d'entreprises, d'immigration, de formation de la main-d'œuvre, de relations commerciales et d'éducation, permettra aux collectivités régionales de participer à part entière à la lutte planétaire contre le changement climatique.

La création d'un centre de décision régional facilitera l'implication des municipalités comme rampe de lancement des technologies vertes comme l'ont été déjà quelques villes du Québec.



Ville de Chine

Photo : China Daily, 2009



« Les relations entre les États-Unis et la Chine façonneront le XXI^e siècle... » Barak

Obama à Hu Jintao, Agence France-Presse, 28/07/09. Photo : China Daily, 2009

En regroupant les axes économiques des régions administratives identifiés dans les ententes ACCORD, les partenaires régionaux pourraient y greffer un portrait des axes en émergence de l'économie verte pour chacune des régions de développement. À titre d'exemples :

Abitibi : les technologies environnementales liées à l'extraction des métaux.

Gaspésie : les technologies agroenvironnementales, maritimes et à la production de l'électricité.

Saguenay : les technologies de la logistique de récupération et de valorisation des déchets industriels.

Estrie : Les technologies liées aux transports.

Région de Québec : Les technologies liées aux quartiers et bâtiments verts

Région de Montréal : Technologies avancées du matériel de transport.

Pour coordonner et faire suivi de la croissance de l'économie verte, les régions devraient se regrouper dans ce qui serait le **Pôle québécois de l'économie verte**.

Pierre Racicot, Ph.D.

Président

Beijing, 19/09/09